



**PREFET DES ALPES-MARITIMES**

Direction régionale des  
affaires culturelles de  
Provence Alpes Côte d'azur

Service territorial de  
l'architecture et du patrimoine  
des Alpes maritimes

Villa Césarie  
41 avenue Thiers  
06000 Nice  
tel : 04 93 16 59 10  
(uniquement le matin)

affaire suivie par  
tel : 04 93 16 59  
@culture.gouv.fr

Nice, le 8 février 2021

L'Architecte des Bâtiments de France

à

Direction Départementale de l'Équipement  
Service Maritime  
CADAM  
147 Bd du Mercantour  
06286 NICE Cedex 3

N/REF. : LA/MCL/N° 2021

OBJET : Cannes – Ile Ste Marguerite – ouvrages d'accostage -

Par courrier en date du 24 novembre 2020, vous sollicitez mon avis concernant la concession d'utilisation du DPM pour l'aménagement, l'utilisation et l'entretien des ouvrages d'accostage répartis sur l'île Ste Marguerite à Cannes.

Après examen du dossier, j'émet un avis favorable sous réserve que les ouvrages soient conformes à l'autorisation délivrée au titre du site classé.

L'Architecte des Bâtiments de France  
Chef de l'UDAP06

Luc Albouy

